Façadier ravaleur ragréeur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Façadier ravaleur ragréeur
Maçons qualifiés
Maçons qualifiés / Ravaleur, ouvrier qualifié
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
Sableur

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 681b
- **PCS-ESE 2003** : 632a
- **ROME1999** : 42114
- **CITP88** : 7143
- **CITP2008** : 7133
- **FAST** : 03-03-91

DESCRIPTIF

Réalise la réparation, le nettoyage, le décapage des façades, des monuments, des sculptures sujettes à de multiples agressions.
Le choix de la méthode de nettoyage dépend de la nature de la façade à traiter.
Dans le cadre des monuments historiques, le projet de ravalement sera soumis en amont à l'architecte des bâtiments de France.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

En cours; en attente de données du GNMST BTP.

Formation professionnelle :

Diplôme de niveau V (CAP, BEP spécialités de la maçonnerie).
Diplôme de niveau IV (BP, BAC PRO.) conduit aux fonctions de chef d'équipe.

Evolution de carriere

Chef d'équipe.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chantier en extérieur dans les métiers du BTP	intemperie				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid
		adapter si possible le poste aux intempéries			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail en ambiance chaude			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		organiser le travail au froid			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
	exposition aux UV	se couvrir, porter des vêtements			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		porter des lunettes de protection contre les UV			
		porter des lunettes de protection contre les UV			
			cancer cutané		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			pathologies oculaires liées aux UV		
			coup de soleil		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
échafaudage	espace de travail situé en hauteur	mettre les équipements de travail en conformité			
		supprimer les postes de travail à l'échelle			
		mettre à disposition une plate-forme de travail			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation			
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec sol instable				
local occupé par du public, des clients...	gene dans l'activite	informer et former les salariés aux risques et aux procédures mises en place			
monument historique					
atelier	confinement manque de ventilation	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		entretenir le système de ventilation			
		porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		porter un appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air			
		adapter un mode opératoire écrit			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			asphyxie		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie			
		organiser la lutte contre l'incendie			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			brûlures		
	bruit impulsionnel				
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
délais à respecter	travail sous contrainte de temps imposee (travail a la chaine, cadence elevee, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
coactivité dans le BTP					
grands déplacements	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
installer le matériel					
effectuer un décapage chimique	produits chimiques (cf produits)				
effectuer un ravalement par procédés mécaniques	produits chimiques (cf produits)				
	vibration transmise corps entier superieure au seuil d'alerte				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir le matériel le moins vibrant			
		estimer l'exposition aux vibrations (ensemble du corps)			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations			
			lombalgies (vibrations)		
			RG 97 (attention : liste limitative)		
	posture				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
nettoyer au jet d'eau					
effectuer un décapage haute ou très haute pression	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	jet sous pression	porter des gants appropriés à l'activité			
		former à l'utilisation des produits			
			plaie ouverte du poignet et de la main		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	projection de liquide chaud	porter des lunettes ou une visière de protection	accident oculaire		
			brûlures		
	posture de l'épaule avec élévation de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		aménager le poste de façon ergonomique			
		choisir un matériel ergonomique			
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	ambiance thermique chaude exterieure				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
		organiser le travail en ambiance chaude			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les durées d'exposition à la chaleur			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		mettre à disposition de l'eau réfrigérée			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			coup de chaleur et insolation		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
effectuer un hydrosablage	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
effectuer le ravalement en façade avec sableuse à surpression	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	produits chimiques (cf produits)				
	posture				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
effectuer un gommage	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	dechet de poussiere organique		irritation respiratoire		
effectuer un traitement de façade par hydrogommage					
effectuer un décapage par laser					
effectuer un décapage thermique basse température	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	contact avec les pieces chaudes	porter des gants			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		mettre en place une protection de la main			
			brûlures		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
brosse					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
rouleau					
spatule	outil coupant				contrôler l'état vaccinal contre le tétanos
		former SST			
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
lance sous pression	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
canne à sablage					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
compresseur	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
chalumeau	flamme	mettre en place la CAT devant une brûlure			
		porter des gants appropriés à l'activité			
		utiliser des extincteurs mobiles			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion			
			brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
échafaudage roulant	espace de travail situé en hauteur	mettre les équipements de travail en conformité			
		supprimer les postes de travail à l'échelle			
		mettre à disposition une plate-forme de travail			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation			
bouteille de propane					
nacelle et plate-forme élévatrice	espace de travail situé en hauteur	mettre les équipements de travail en conformité			
		supprimer les postes de travail à l'échelle			
		mettre à disposition une plate-forme de travail			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
véhicule utilitaire léger (VUL)	déplacement des charges à l'intérieur du véhicule				
	véhicule utilitaire non sécurisé	conseils de prévention - véhicule utilitaire léger (VUL)			

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
décapants /nettoyants de façades, toitures	acide chlorhydrique	porter des EPI adaptés			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
	acide fluorhydrique	substituer			
		mettre en place la CAT en cas d'accident de manipulation d'acide fluorhydrique			
		former à l'utilisation des produits			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des EPI adaptés			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 32		
			brûlure fluorhydrique		
	soude	appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
	hydroxyde de potassium	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
	dichloromethane	substituer			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			cancérogène catégorie 2		
			RG 12		
poussières de ponçage, grattage, décapage de peintures	silice cristalline				radiographie pulmonaire
				SIR Suivi Individuel Renforcé	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					EFR
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		aspirer au poste de travail			
		changer les filtres			
		porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosol FFP3			
		Proscrire le balayage à sec, utiliser l'aspirateur et le nettoyage à l'humide			
		respecter les règles d' hygiène			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
		capter au point d'émission			
			cancer broncho-pulmonaire		
			RG 25		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			silicose		
			classement CIRC 1		
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
	chrome	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 10		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 10 bis (attention : liste limitative)		
			RG 10 ter (attention : liste limitative)		
	dioxyde de titane	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
	amiante (fibre)			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante
		évaluer le risque amiante			
		contrôler les VLEP(amiante)			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante)			
		prévenir le risque amiante (sous section 3)			
		prévenir le risque amiante (sous section 4)			
		porter des EPI adaptés au risque amiante			
		former au risque amiante			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			cancer broncho-pulmonaire		
	plomb (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 1Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
	cadmium (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			mutagène catégorie 2		
			reprotoxique catégorie 2		
			RG 61		
			bronchopneumopathie, sans précision		
			ostéomalacie de l'adulte		
			néphropathie due à des métaux lourds		
			nausées et vomissements		
poussières silicieuses					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
résines époxydiques	resine epoxydique				surveillance de l'état cutané
		éviter contact mains et visage			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 51 (attention : liste limitative)		
			dermatoses et eczémas		
mousse polyuréthane	cyanate et isocyanate				EFR
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des gants adaptés au risque chimique			
		porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique			
		capter au point d'émission			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 62		
			rhinite récidivante		
			blépharite		
			conjonctivite		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			pneumopathie par hypersensibilité aux poussières organiques		
			asthme aux isocyanates		
			dermatoses et eczémas		
ciment	poussiere de ciment, aluminosilicate de calcium				EFR
		porter des gants adaptés			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		limiter les parties découvertes du corps			
		interdire de manipuler le ciment à mains nues			
		prévenir la mise en suspension des poussières			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		capter au point d'émission			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
			RG 8		
			rhinite allergique, sans précision		
			irritation oculaire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
abrasif de sablage	corindon	renouveler régulièrement les abrasifs			
		éviter contact mains et visage			
		capter au point d'émission			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			conjonctivite		
			irritation des muqueuses		
			fibrose pulmonaire possible		
	oxyde de zirconium				recherche d'une pathologie cutanée et/ou muqueuse
		éviter contact mains et visage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		capter au point d'émission			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			dermite irritante de contact		
	microbilles de verre	nettoyer régulièrement le chantier	glissades		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
combinaison étanche					
casque à écran facial					
protections auditives					
gants adaptés à l'activité					
bottes avec semelles antidérapantes					
masque à adduction d'air					
lunettes de protection					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante
b) aux rayonnements ionisants
c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
d) au risque hyperbare

e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont **:**

- **Tableau n°08 : Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)**
- **Tableau n°12 : Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après : dichlorométhane ; trichlorométhane ; tribromométhane ; triiodométhane ; tétrabromométhane ; chloroéthane ; 1,1-dichloroéthane**

- **Tableau n°25 : Pneumoconioses consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°46 : Mycoses cutanées**
- **Tableau n°51 : Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°62 : Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes (liste limitative)**
- **Tableau n°77 : Périonyxis et onyxis**
- **Tableau n°82 : Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4.**Statistiques accidents du travail (année 2010) :**

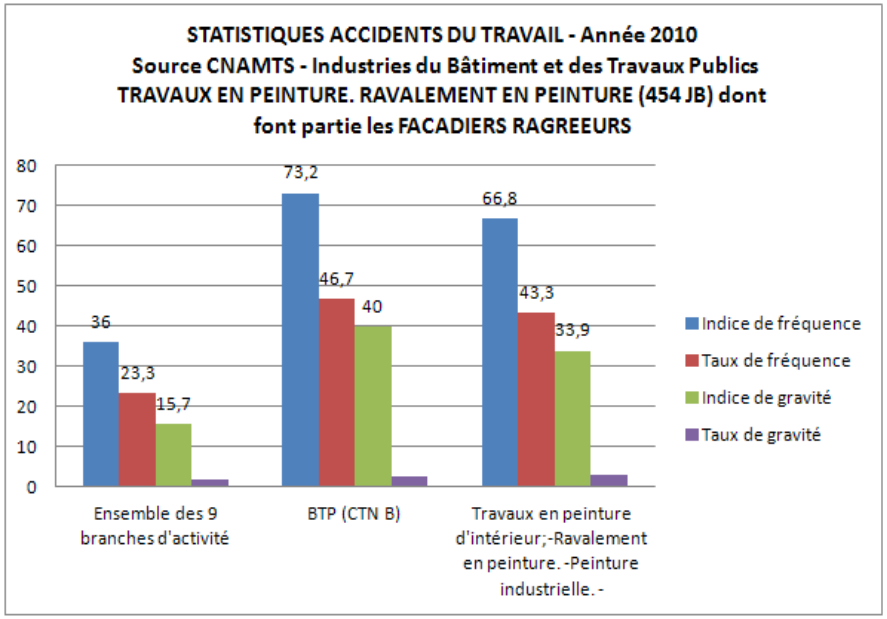
STATISTIQUES ACCIDENTS DU TRAVAIL - Année 2010
Source CNAMTS - Industries du Bâtiment et des Travaux Publics
TRAVAUX EN PEINTURE. RAVALEMENT EN PEINTURE (454 JB) dont font partie les FACADIERS RAGREEURS
80
70
60
50
40
30
20
10
0
36
23,3
15,7
73,2
46,7
40
66,8
43,3
33,9
Ensemble des 9 branches d'activité
BTP (CTN B)
Travaux en peinture d'intérieur;-Ravalement en peinture. -Peinture industrielle. -
Indice de fréquence
Taux de fréquence
Indice de gravité
Taux de gravité

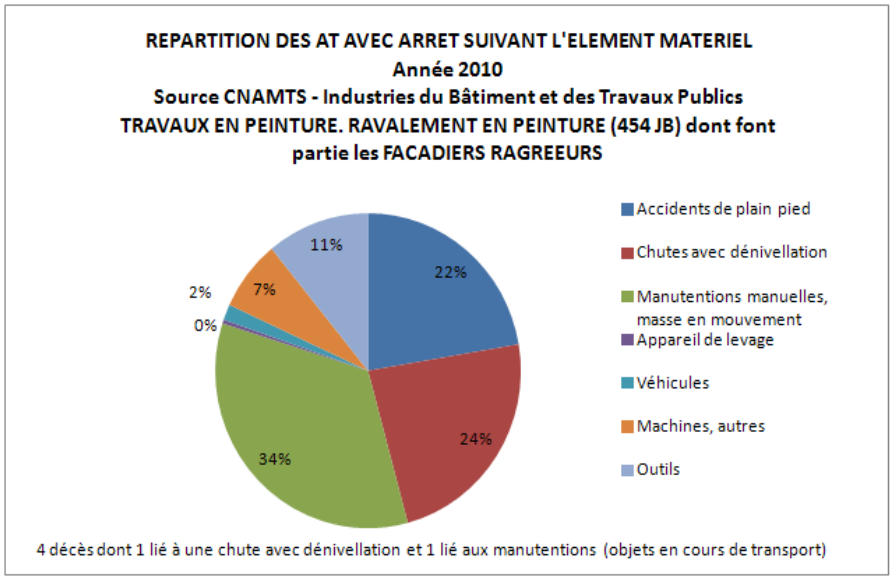
REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2010
Source CNAMTS - Industries du Bâtiment et des Travaux Publics
TRAVAUX EN PEINTURE. RAVALEMENT EN PEINTURE (454 JB) dont font partie les FACADIERS RAGREEURS
22%
24%
34%
0%
2%
7%
11%
Accidents de plain pied
Chutes avec dénivellation
Manutentions manuelles, masse en mouvement
Appareil de levage
Véhicules
Machines, autres
Outils
4 décès dont 1 lié à une chute avec dénivellation et 1 lié aux manutentions (objets en cours de transport)

Caractéristiques exceptionnelles

Dans le cadre de rénovation de monuments historiques, le façadier ravaleur ragréeur peut utiliser des lasers de classe IV pour le nettoyage de ces monuments. Le risque laser est donc à considérer. Cela dit, ce risque concerne plus les métiers spécialisés tel que restaurateur de monuments.
Dans certains cas, le façadier ravaleur ragréeur peut également être exposé au plomb présent sur des élements métalliques, des balcons. Des plaques de plomb peuvent être présentes dans des monuments historiques afin d'en assurer leur étanchéité.
Le procédé dit de "protection consolidation par biominéralisation" est une technique exceptionnelle utilisée pour le ravalement de monuments historiques. Il consiste en la vaporisation en surface de bactéries alimentées par un bouillon nutritif, production d'un voile de carbonate de calcium qui encombre la porosité de la pierre ; quand la nourriture est épuisée, les bactéries meurent laissant un épiderme durci.

Glossaire métier

démoussage ; calcin ; ruissellement d'eau ; gommage.

Conclusions

C'est un métier potentiellement dangereux qui expose au travail en hauteur, aux produits chimiques, aux poussières, au bruit imposant le port d' EPI parfois contraignantes.
L'équipe peut être amenée à monter et démonter l'échafaudage.
La réfection de façades fait parfois intervenir d'autres "métiers" comme les peintres façadiers, les façadiers enduiseurs et les habilleurs de façades.

Règlementation

Code du travail : articles R 4323-58 à 106 et R 4141-13 et R4141-17.

Code du travail : L5424-6-7-8
R5424- 6 à 45
relatif à l'indemnisation des salariés des chantiers BTP suite aux arrêts de travail liés à des intempéries

Références bibliographiques

http://sante.travail.free.fr/smt6/communic/2010-2011/2010-11-23/Decapage-facades.pdf.

BOULAT JF. Risques professionnels dans le batiment et les travaux publics. EMC (Elsevier Masson SAS,Paris)Pathologie professionnelle et de l'environnement, 16-539-A-10,2008:10pages.
CAUSSARIEU A, GAUMART T. Guide pratique de la rénovation de façades Pierre, béton, brique. groupe Eyrolles; ISBN 2-212-11624-1; 2005;7pages.

ADRESSES UTILES

Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP
6-14, rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
Tél : 01 40 69 53 77 ; courrier@gnmstbtp.org

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 09 27 00 ; www.oppbtp.fr

Comité Central de Coordination pour l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics
19 rue du Père Corentin
75680 Paris
Tél : 01 40 64 26 00 ; www.ccca-btp.fr

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2 rue Béranger
75140 Paris
Tél : 01 53 60 50 00 ; www.capeb.fr

Fédération Française du Bâtiment
33 avenue Kléber
75784 Paris
Tél : 01 40 69 51 00 ; www.ffbatiment.fr

Fiche métier FMP issue de la **FMP Façadier ravaleur ragréeur** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**